

[CMSM, santé au travail](#) » [Actualités CMSM](#) » COVID-19 : une offre de services adaptée

Le CMSM toujours mobilisé pour assurer le suivi individuel en Santé au Travail et vous accompagner dans la prévention des risques professionnels !

Pour nous joindre



Notre équipe est au complet et sur le pied de guerre pour vous accompagner au mieux !

Ainsi, vous pouvez nous joindre au **numéro de standard** de votre centre de rattachement :

- ☐ Centre Montesquieu (siège social) : 01 42 61 56 18
- ☐ Centre Valmy : 01 46 07 19 51
- ☐ Centre Saint-Honoré : 01 40 15 52 50

Et ce, aux horaires habituels d'ouverture du CMSM, de 8h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 16h30 le vendredi.

☐ Vous pouvez également joindre vos interlocuteurs habituels par mail ou sur leur ligne directe.

Pour les visites médicales



Le CMSM assure prioritairement les visites médicales qui ne peuvent être reportées, selon le [décret](#) du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux, à savoir :

- **Les examens médicaux d'aptitude à l'embauche**
- **Les visites de reprise**
- **Les visites de pré-reprise lorsque la reprise du travail doit intervenir après le 31 août 2020**
- **Les visites initiales d'information et de prévention pour :**

- a) Les travailleurs handicapés ;
- b) Les travailleurs âgés de moins de dix-huit ans ;
- c) Les travailleurs qui déclarent être titulaires d'une pension d'invalidité ;
- d) Les femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes ;
- e) Les travailleurs de nuit ;
- f) Les travailleurs exposés à des champs électromagnétiques.

Nous organisons les consultations dans nos centres pour réaliser des visites physiques, tout en assurant la sécurité sanitaire de vos salariés et de nos collaborateurs.

Les visites peuvent si besoin être assurées par téléconsultation, en accord avec le salarié et au regard des nécessités de l'examen.

Attention, nous vous rappelons que le salarié ne sera pas reçu s'il présente des symptômes du Covid-19.

Pour la prévention des risques



Notre équipe de préventeurs a déjà contacté 700 d'entre vous pour recueillir et répondre à vos besoins en Santé au Travail en cette période de crise sanitaire. Nous poursuivons ce travail d'accompagnement personnalisé durant les semaines à venir !

Pour rappel, vous pouvez nous solliciter entre autres pour :

- Des conseils sur la mise en oeuvre des consignes sanitaires
- Des conseils sur le télétravail
- Un accompagnement à la mise à jour du document unique et du plan de prévention
- Une participation à distance aux réunions de CSE
- Des entretiens pour vos salariés avec une assistante sociale
- Des entretiens pour vos salariés en souffrance au travail

N'hésitez pas à remplir notre [questionnaire en ligne](#) pour qu'on vous rappelle au plus vite !